

PAS DE PROGRÈS SOCIAL SANS SERVICE PUBLIC

Conseil d'Administration du 21 Février 2019

DE BONS RESULTATS, MAIS RIEN POUR LES POSTIERES ET POSTIERS

CHIFFRE D'AFFAIRE	24,699 Milliards d'€ <i>(+ 1,2% à périmètre et change constants)</i>
RESULTATS D'EXPLOITATION	892 Millions d'€ <i>(- 12,2 % à périmètre et change constants)</i>
RESULTAT NET	798 Millions d'€ <i>(- 4,2 à périmètre et change constants)</i>

Lors de l'arrêté des comptes 2018 au Conseil d'Administration du Groupe La Poste du 21 février 2019, La Poste adopte toujours la même logique de communication pour présenter ses résultats. Celle-ci est uniquement inscrite dans la génération d'une situation anxiogène afin de gagner le « *on ne peut pas faire autrement* » ou « *il faut faire des efforts* »



Pour mieux comprendre il faut connaître la définition du **Résultat d'Exploitation**. Cet indicateur est fréquemment employé pour apprécier la performance économique intrinsèque d'une entreprise puisqu'il n'est influencé ni par les modalités de financement de l'entreprise, ni par les événements exceptionnels, tels que des coûts liés à une restructuration ou des produits résultants de la vente d'actifs, qui ont pu affecter son résultat net comptable.

Le résultat d'exploitation est donc un indicateur fiable pour analyser la situation d'une entreprise.

Celui de La Poste représente

892 millions d'euros.

GEOPOST

Le chiffre d'affaires de la branche GeoPost augmente de 557 millions d'euros à 7 373 millions d'euros, soit +8,2%.

Geopost a poursuivi ses investissements de croissance à l'international Etats-Unis, Russie et Asie.

Si l'on ajoute **1,5 milliards d'investissement** et **la dette qui baisse de 400 millions**, IL SEMBLE DIFFICILE DE DEMONTRER UNE SITUATION ECONOMIQUE DIFFICILE ALORS NOTRE PDG S'EMPLOIE A PRESENTER LES RESULTATS PAR LA SEULE ENTREE DE LA BAISSSE DU COURRIER ET LA BAISSSE DE LA FREQUENTATION DES BUREAUX DE POSTE.

BRANCHE SERVICES COURRIERS COLIS

Le chiffre d'affaire de la Branche Service Courrier Colis est en hausse de 153 millions d'euros. La part du CA Courrier est en baisse de 3,1%, malgré l'augmentation des tarifs de 4,9 % autorisé par l'ARCEP.

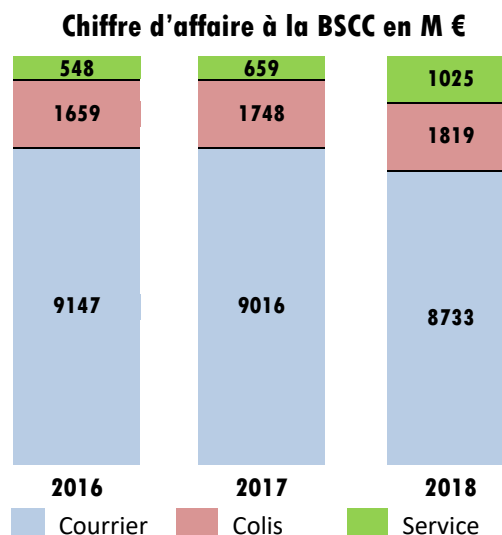
La baisse du courrier est de l'ordre de 7,1 %. Le trafic colis est en hausse de 4,8 % porté essentiellement par le e-commerce.

Les autres activités courrier services ont avancés, ont pris un peu d'essor avec des acquisitions importantes à forte valeur ajoutée comme ASENDIA (+10% au capital de cette filiale franco-suisse).

Les investissements sont concentrés sur le projet du Schéma Directeur Industriel et Logistique avec le démarrage de 16 nouvelles PPDC Multi-Flux et l'engagement de 2 plateformes Colis.



La diversification du Groupe dans le domaine de la santé avec l'extension du réseau ASTEN avec DIADOM et une volonté stratégique de se développer dans le secteur de la PSAD (Prestation de santé à domicile)



RESEAU

La fréquentation des bureaux est présentée avec une baisse de 6,1 %.

Ces chiffres sont contestables, notamment au titre de la comparaison entre année qui n'est pas fait à horaires, amplitudes et nombres de bureaux constants.

L'activité se déplace dans les APC, points relais, MSAP et les carrés pros de la branche courrier. Là aussi nous assistons à une communication idéologique.

Nous ne contestons pas que la baisse du courrier et que le développement de la digitalisation affectent la fréquentation, mais La Poste amplifie volontairement cette situation en ne prenant pas en compte toute l'activité du réseau.

La Poste utilise la méthode de l'assèchement, par la modification des plages horaires, la réduction des horaires et finit ensuite par la fermeture du bureau. Ainsi en 2018, 250 fermetures de bureaux ont été remplacées par des Agences Postales Communales ou des Relais Poste Urbains qui ne permettent pas à nos concitoyens toutes les opérations. Cette situation est de plus en plus irritante et insupportable pour nos concitoyens, nos entreprises et nos communes rurales et urbaines.

	2017	2018	Trajectoire 2023
Bureaux de poste	8 414	8 171	5 300
dont FG (facteurs guichetiers)	755	922	1 000
dont MSAP	504	503	1 000
Partenariats	8 686	9 093	12 000
dont APC	6160	6 339	7 000
dont RPC	2526	1802	
dont RPU (relais urbains)		952	4 800
Total	17 126	17 264	17 300



LA BANQUE POSTALE

La croissance des encours est dynamique, mais elle est moins importante que l'année dernière que ce soit sur les encours crédit immobilier, consommation, personnes morales et aussi sur l'épargne de la clientèle patrimoniale. Pour ceux-ci, LBP propose dans 45 bureaux des espaces corner pour la filiale **Banque Privée Européenne (BPE)**.

Nous constatons que La Banque perd des clients au fil des mois. L'érosion est accentuée avec les effets de la loi Macron, les décès de plus en plus croissant de notre clientèle. Enfin, c'est le parcours clients qui comporte aussi des failles. L'arrivée de la nouvelle banque en ligne Ma French Bank est annoncée pour le début de l'été 2019, elle sera commercialisée dans 2000 bureaux de Poste.

Le 21 décembre 2018, l'ACPR a infligé à la Banque Postale une amende de 50 millions

d'euros pour des manquements dans son dispositif de lutte contre le financement du terrorisme qui a porté sur les mandats cash nationaux. Ce service a été arrêté au 1^{er} janvier 2018. Il faut s'attendre à ce que l'année 2019, soit drastique sur les charges et investissements pour collaborateurs de la Banque.

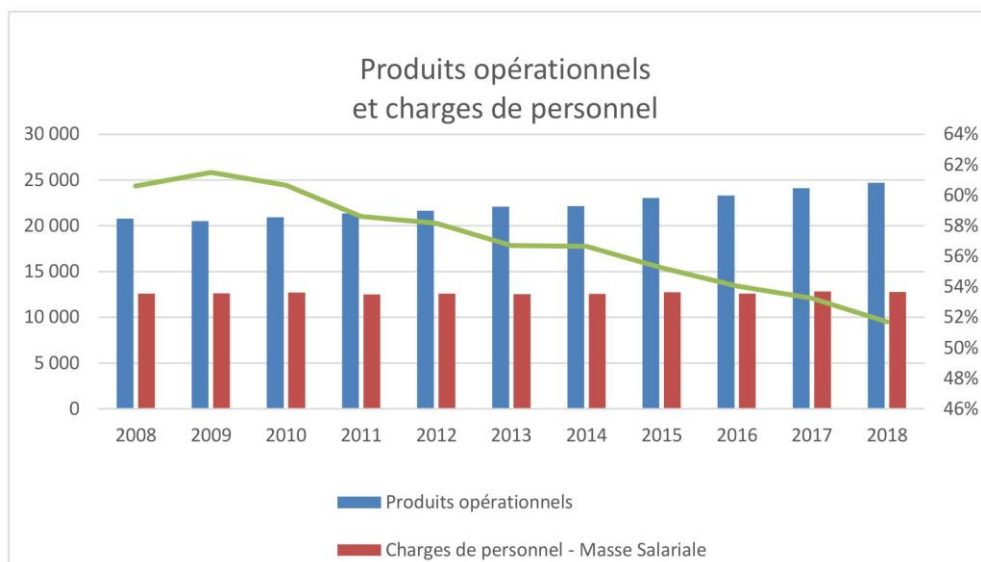
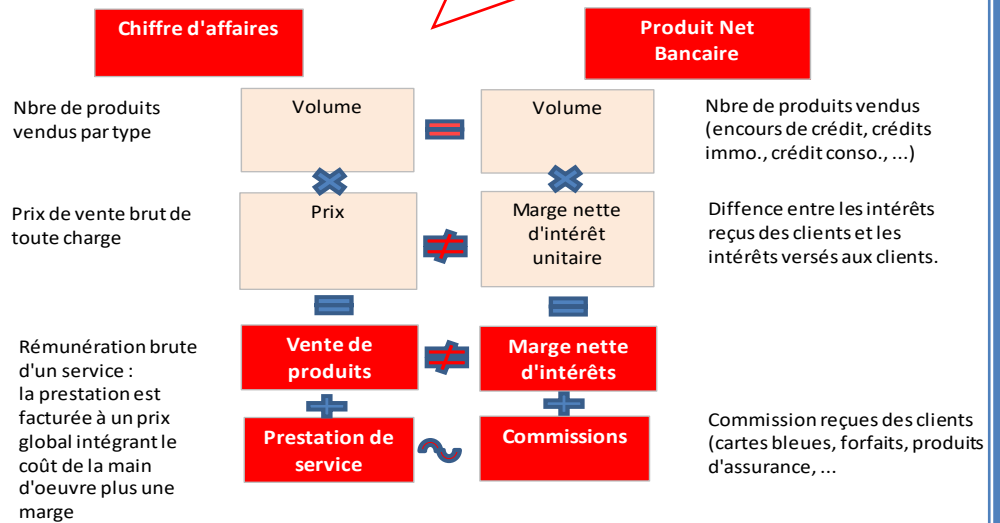
Nous avons alerté sur le fait que depuis l'annonce du projet Mandarine les postiers et postières subissent l'austérité avec une forte pression commerciale, ils n'ont eu en retour que la faveur de la prime gouvernementale de 50 millions d'euros qui sera versée en ce début d'année.

Zoom sur le Produit Opérationnel

Le Produit opérationnel est l'addition du Chiffre d'affaires et du Produit Net Bancaire
Qu'est-ce qui font leurs différences ?

La masse salariale stagne et le produit opérationnel, c'est-à-dire le Chiffre d'Affaires et le Produit Net Bancaire ne cessent de progresser !

C'est bien le coût du travail qui est mis à mal et nous réclamons une meilleure valorisation du travail



SITUATION RH, SANTE ET SECURITE

L'année 2018, n'échappe pas comme les autres années à la baisse des effectifs avec **4 665 emplois (Equivalent Agent Année)** de moins qu'en 2017 soit le nombre incroyable de 15 000 emplois en moins de 3 ans.

Les embauches en CDI ont été beaucoup moins élevées que les années précédentes +1665 par rapport à 2017.

Le nombre de CDD est en augmentation, il représente 8,5% contre 7,8 % en 2017.

Bref, toujours plus de travail précaire, et aussi des heures supplémentaires en augmentation de plus de 7%.

La CGT demande des emplois pérennes et sécurisés. Les emplois existents (distribution, colis, logistique, bureaux de poste...) et faire appel à des intérimaires, et à des CDD (+8% des effectifs) montrent une gestion RH déficiente !

Pour la CGT, les postières et les postiers doivent être au centre de la stratégie de La Poste et bénéficier des résultats de leur travail.

Dans le rapport de gestion nous avons noté des points en faible amélioration :

→ sur la réduction de l'absentéisme,

→ sur la fréquence des accidents de travail avec arrêt et le taux de gravité des accidents avec arrêt.

MAIS LES NIVEAUX N'ONT PAS ENCORE RATRAPES CEUX DE 2013 !

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Absentéisme	6,59	6,94	6,91	6,65	6,37	6,14
Evolution	-5,04%	0,43%	3,91%	4,40%	3,75%	
Conditions d'hygiène et sécurité						
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	25,05	27,55	26,21	24,71	23,98	23,36
Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt	1,47	1,50	1,44	1,36	1,32	1,25

UN PLAN SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE

Depuis la loi du 21 février 2017, les entreprises doivent présenter **un plan sur le devoir de vigilance**. Ce plan a pour objectif de prévenir les risques en matière d'environnement, de droits humains mais aussi de corruption sur leurs propres activités mais aussi celles de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs, en France comme à l'étranger.

La Poste a enrichi son rapport de gestion de ces nouveaux éléments, et pour l'instant elle n'affiche pas grand-chose. Uniquement le principe d'une instance de pilotage qui associe toutes les Directions du Groupe concernées (Ressources Humaines, Engagement Sociétal, Risques, Achat,

Déontologie, Juridique) afin d'examiner les propositions d'actions à déployer et garantir leur mise en œuvre au sein du Groupe. Les parties prenantes y sont associées. Le plan du devoir de vigilance renvoie aux thématiques incluses dans le rapport de gestion. Le plan de vigilance doit être rendu public. On note que l'exercice de reddition d'information sur les résultats de plans de vigilance est un facteur de sécurité juridique et réputationnelle.

Pour la CGT, il ne s'agit pas que d'un document statistique, c'est aussi des informations qui doivent produire également des effets.

CONCLUSION

Pour les administrateurs CGT, la recherche d'efficacité de nos missions de services publics doit redevenir une priorité et les postières et les postiers doivent être au centre de la stratégie de La Poste afin de bénéficier de la richesse créée, fruit de leur travail.

Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Brigitte Jonon - Alain Bard

Prochain CA le 16 Avril 2019